

Rapport financier 2010

• la situation 2010 se caractérise par plusieurs données :

1. Les comptes 2010 présente un déficit de 2685 euros qu'il faut analyser en tenant compte de la décision que nous avons prises de supprimer un poste d'animateur sur le secteur jeunes en décembre 2009 et de notre décision de créer en fin d'exercice une provision au titre du risque de départ en retraite (la règle de calcul est arrêtée à la prise en compte des salariés ayant atteint 50 ans d'âge). Globalement, nous avons conduit un exercice 2010 proche de celui de 2009, en ayant bénéficié de fonds supplémentaires de la CAF au titre du REAAP et un maintien de l'ensemble des autres subventions publiques y compris le maintien du désengagement publics de 2009 du Conseil Général (-17725 euros). Dans un contexte marqué notamment par de longues incertitudes dues aux conditions d'instruction et aux délais d'informations de nombreux financements publics, nous avons clôturé cet exercice dans des conditions saines. Comme l'an dernier, lors de la précédente Assemblée Générale, nous n'avons pas pu adopté le budget prévisionnel faute d'éléments d'informations suffisants concernant les engagements et les risques d'instruction de nombreuses subvention. Cette situation créée par nos partenaires publics rend difficile la gestion générale de notre structure.
2. Nous avons tenu nos prévisions de dépenses en tenant compte de la suppression du poste d'adjoite d'animation (CDD 3/4 temps) sur le secteur jeunes financés en 2009 dans le cadre du dispositif PRE. Pour rappel, dans le contexte de tension budgétaire actuel et face aux manques de perspectives de développement financiers, l'enjeu de la recherche de maintenir nos champs d'activités et notre structure actuelle nous ont conduit à supprimer ce poste fin 2009, le travail dans le cadre du PRE restant assuré et organisé.
3. Les participations des adhérents et usagers et le nombre d'adhérents ont baissé en fonction des quelques baisses de programmation et d'activités, mais restent à un niveau important, et reste donc un bon indicateur de la vitalité de notre association. En 2010 ces participations correspondent à 28073 euros et les adhésions à 4418 euros. Ainsi, nous poursuivons notre travail en ayant une gestion attentive et rigoureuse des coûts d'activités et des charges salariales. La masse salariale représente une grande proportion de nos charges (environ 75%).
4. Comme c'est le cas depuis plusieurs années, nos financements de droits communs au titre du fonctionnement en 2010 restent insuffisants pour équilibrer les charges de structure et de personnel. Cette année, la ville a maintenu ses négociations avec la Région pour que soit pris en compte une partie de nos financement en droit commun afin qu'au final, nous disposions des mêmes enveloppes budgétaires (entre le dossier droit

commun de la ville et de la région et le CUCS, le montant total de financement est de 213 000 euros soit : ville droit commun : 45000 euros, Région droit commun : 50000 euros, ville CUCS : 60000 euros, Etat CUCS : 58000 euros). Les financements de droit commun au titre du fonctionnement sont donc également complétés encore en 2010 par un dossier de fonctionnement instruit dans le cadre du CUCS.

5. La convention entre la Ville de La Seyne sur Mer, la Caisse d'Allocations Familiales du Var, le Conseil Général du Var et le centre social et culturel signée en 2008 n'a pas été évaluée de façon particulière en 2009 et n'a pas, pour le moment, été reconduite pour la période 2010 à 2012. Nous espérons que les discussions, à l'initiative de la municipalité, vont s'engager prochainement.

• Perspectives :

Le budget 2011 propose de reconduire la structure financières et les demandes de financements de l'année 2010. Bien évidemment, la réalisation du maintien de l'ensemble des subventions reste un défis dans le contexte général de désengagement des politiques sociales. Ce qui est en jeu, c'est de maintenir les capacités d'action et de développement du centre social et culturel. Nous ne disposons pas à ce jour des informations de l'ensemble des instructions de nos dossiers de subventions ce qui ne nous permet pas de proposer un budget prévisionnel de référence, nous sommes de ce point de vue dans le même contexte que l'an dernier. C'est une situation très anormale à laquelle nous sommes confrontés. Face à ce risque constant de gestion, nous devons pourtant rester attentifs à garantir nos équilibres financiers, ce qui est particulièrement difficile. Comme l'an dernier, nous devons être particulièrement attentifs aux conditions de réalisation de cet exercice afin de maîtriser au mieux cette mauvaise évolution de notre contexte de gestion et limiter les impacts des réductions budgétaires sur les conditions de travail et d'activités de la structure.

Dans tout ce contexte qui se durcit, il nous faut continuer de toujours mieux conduire un projet du Centre Social et Culturel de bonne ampleur, utile à la population et au développement de notre territoire. Il nous faut chercher sans cesse à réunir les moyens permettant une activité réelle, stable et pérenne du Centre Social et Culturel, dans un contexte général de tensions budgétaires et de recul de l'action publique dans nos domaines d'intervention.

Les conditions du travail et de l'action du centre ainsi que le contexte dans lequel nous agissons ont aussi besoin d'être partagées et appropriées par tous ceux que la vie du Centre Social et Culturel concerne. C'est là bien évidemment d'abord le sens de ce rapport financier.